



À l'attention des citoyen.ne.s sonégien.ne.s

Objet : Mise en place d'un nouveau système de collecte des déchets au sein de votre Ville

Madame, Monsieur,
Chère Sonégienne, Cher Sonégien,

Comme nous vous l'avons déjà annoncé dans un précédent courrier, l'intercommunale Hygea, en collaboration avec la Ville de Soignies, mettra en place **dès le 22 avril prochain** un système de **collecte des déchets plus respectueux de l'environnement**.

Pour rappel, le **jeudi** restera le jour de collecte hebdomadaire à Soignies et dans les villages. Par contre, l'entité sera scindée en 2 zones distinctes. Les dates de collecte des différentes matières sont fixées en fonction de celles-ci.

En plus de ces 2 zones, une zone de dérogation a été définie en raison de la configuration particulière des lieux et de la densité d'habitat. Elle concerne uniquement la collecte des papiers-cartons.

En pratique :

Zone 1 : 7060 Soignies et 7060 Horrues

Zone 2 : 7061 Casteau et Thieusies, 7062 Naast, 7063 Neufvilles et Chaussée –Notre-Dame-Louvignies

Zone de dérogation pour les papiers-cartons : Centre-Ville et une partie du quartier dit « des Carrières »

Pour connaître vos dates de collectes, référez-vous au calendrier de collecte reçu dans votre premier courrier. Vous pouvez également le télécharger sur www.hygea.be et www.soignies.be.

1. Livraison des conteneurs papiers-cartons :

Nous avons le plaisir de vous annoncer que votre conteneur papiers-cartons vous sera prochainement livré : un modèle gris muni d'un couvercle jaune d'une contenance de 240 litres par défaut ou de 140 litres si vous en avez fait la demande.

Si ce n'est pas le cas et que vous souhaitez changer gratuitement le volume de votre conteneur ou que vous ne désirez pas en recevoir, il vous est encore possible de nous le signaler **avant le 6 avril 2021, par téléphone au 0800/11.799**. Nous vous conseillons d'opter pour une contenance de 240 litres afin de pouvoir stocker vos papiers et cartons aisément entre les collectes (**toutes les 4 semaines**).

Nous attirons votre attention sur le fait **qu'à partir du 7 avril, plus aucun changement relatif aux conteneurs ne sera possible** et ce, jusqu'au 8 août inclus. À partir du 9 août, vous pourrez à nouveau contacter le 0800/11.799 pour modifier la contenance de votre conteneur. Cependant, ce service sera facturé au prix de 30 euros, sauf si cette demande de changement fait suite à une nouvelle domiciliation ou une modification de la composition de ménage.

Sauf appel de votre part avant le 6 avril, votre conteneur papiers-cartons sera livré gratuitement devant votre domicile¹ sans coût supplémentaire **entre le 12 et le 16 avril 2021 (zone 1) et entre le 19 et le 23 avril 2021 (zone 2)**. Vous ne devez pas être présent lors de cette livraison, vous pourrez aisément identifier votre conteneur grâce à un autocollant placé sur le côté de ce dernier reprenant votre adresse.

2. Les points d'apport volontaire :

Ces conteneurs semi-enterrés équipés d'un tiroir d'une contenance de 25 litres peuvent accueillir vos déchets résiduels qui ne doivent pas être placés dans un sac payant estampillé Hygea. Afin de pouvoir utiliser les PAV, vous devez acheter au préalable un badge d'ouverture au prix de 10,80 €. Ce badge vous donne droit à 20 ouvertures (0.54€ / ouverture). Ce prix de 0.54 € est identique à celui d'un sac moka de 25 litres. Votre badge peut se recharger sur www.hygea.be (onglet « Points d'apport volontaire - Soignies »).

Ces badges seront en vente dès le 26 avril 2021 à l'Administration communale de Soignies ainsi que dans certains commerces de proximité. Vous trouverez la liste de ces commerces sur le site internet de la Ville de Soignies.

14 points d'apport volontaire (PAV) pour les déchets résiduels, accessibles 7 jours/7 de 7h à 22h seront installés dans le courant du mois d'avril. Vous retrouverez toutes les adresses prochainement sur les sites www.hygea.be et www.soignies.be.

3. La vente de sacs :

Les nouveaux sacs (verts et moka) sont d'ores et déjà en vente dans les commerces locaux.

4. La période de transition/d'adaptation :

À votre demande, une période de transition, qui concerne uniquement la collecte de sacs moka, est programmée **du 22 avril jusqu'au 30 juin 2021**. Cette période permettra de vous familiariser avec ce nouveau mode de collecte mais également d'écouler vos derniers sacs blancs. **À partir 1er juillet 2021**,

¹ À ce titre et dans ce contexte, Hygea s'est vu remettre votre adresse postale par la Ville de Soignies. Hygea a collecté ces données afin de vous adresser par voie postale vos courriers, calendrier de collecte et les étiquettes qui seront placées sous forme de code-barres sur votre conteneur de papiers-cartons. Pour toute information relative au respect du Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD), consultez le site www.soignies.be/fr/vie-privee.html.

les sacs blancs ne seront plus collectés. Seuls les nouveaux sacs verts et moka, tous deux estampillés Hygea, seront acceptés.

Attention, que vos sacs soient blancs ou moka, la collecte n'aura lieu qu'une semaine sur deux, conformément au nouveau calendrier de collecte.

5. Les échanges de rouleaux de sacs :

Seuls les rouleaux de sacs blancs entiers (non entamés) pourront être échangés contre les rouleaux de nouveaux sacs (moka). **Un rouleau de sacs blancs = un rouleau de sacs moka.**

Du mardi 06 avril au mercredi 30 juin 2021, des permanences seront organisées pour vous permettre d'échanger vos rouleaux :

- **Tous les matins, du lundi au vendredi, de 8H30 à 12H00** : à l'accueil de l'Hôtel de Ville – Place Verte, 32 à 7060 SOIGNIES
- **Tous les samedis matins, de 10H à 12H** : à l'accueil de l'Hôtel de Ville
- **Dans chaque village, le mercredi 23 juin 2021 de 14H à 18H** :
 - **Casteau** : Ecole communale – Rue de l'Agace, 5 à 7061 CASTEAU
 - **Thieusies** : Maison de Village – Place de Thieusies, 1 à 7061 THIEUSIES
 - **Neufvilles** : Maison de Village – Route de Montignies, 2 à 7063 NEUFVILLES
 - **Chaussée-Notre-Dame-Louvignies** : Maison de Village – Rue Joseph Quintart, 127 à 7063 CHAUSSEE-NOTRE-DAME-LOUVIGNIES
 - **Horrues** : Maison de Village – Place d'Horrues, 1 à 7060 HORRUES
 - **Naast** : Ecole communale – Rue de la Place 21-25, à 7062 NAAST

Ces différentes permanences seront organisées dans le respect des mesures sanitaires qui seront en vigueur. Afin de vous informer des éventuelles mesures à respecter pour vous rendre aux sites d'échange, nous vous invitons à consulter le site internet de la Ville www.soignies.be ou à contacter le 067/34.73.10.

6. En résumé, quels changements pour vous, citoyen.ne.s ?

À partir du **jeudi 22 avril 2021**, un nouveau système de collecte en porte-à-porte sera mis en place pour l'ensemble des citoyens (particuliers, seconds résidents, petits commerces, etc.) de Soignies et ses villages.

Comment ?

Quoi ?

Quand ?

Détails



Déchets organiques
(déchets de cuisine,
petits déchets de jardin,
mouchoirs, serviettes en
papier, ...)

Chaque semaine

Un sac vert de 20L
(0,35€ / sac)



PMC
(emballages en
plastique, emballages
métalliques, cartons à
boisson, pots de yaourt,
barquettes et rapiers en
plastique, sacs et films en
plastique, etc.)

**Toutes les 2 semaines
selon la zone concernée**

Un nouveau sac bleu de
60L (0,13€ / sac)
Il permettra de recycler
davantage de déchets en
plastique



**Conteneur pour les
papiers-cartons**

**Toutes les 4 semaines
selon la zone concernée**

Un conteneur de 140 L ou
240L livré gratuitement à
votre domicile



Déchets résiduels
(autres déchets : déchets
non-collectés
sélectivement)

**Toutes les 2 semaines
selon la zone concernée**

Un sac moka de 25 L
(0,54€/sac) ou 50 L
(1€/sac)



**Points d'apport
volontaire (PAV)**
(Déchets résiduels)

Accessibles 7j/7
de 7H00 à 22H00

14 PAV (conteneurs
collectifs ouvrables au
moyen d'un badge
électronique)
répartis sur l'entité
(0,54€/ouverture)

En résumé

Le 6 avril	Date limite pour changer la capacité de votre conteneur
A partir du 22 avril	Début du nouveau schéma de collecte
Du 22 avril au 17 juin inclus	Période de transition pour la zone 1- sacs blancs tolérés
Du 29 avril au 24 juin inclus	Période de transition pour la zone 2- sacs blancs tolérés
Du 12 au 23 avril	Distribution des conteneurs papiers-cartons
Du 06 avril au 30 juin	Echange de rouleaux de sacs blancs non entamés
A partir du 1^{er} juillet	Seuls les sacs verts et moka seront acceptés

Vous avez des questions, des doutes... ?

Nous sommes à votre écoute ! N'hésitez pas à consulter les sites www.hygea.be et www.soignies.be ou à contacter le **0800/11799 (n° gratuit)** pour obtenir toutes les informations utiles relatives au nouveau système de collecte.

Vous pouvez aussi être informé.e.s des dernières actualités via les pages **Facebook d'Hygea et de la Ville de Soignies**.

Nous vous souhaitons dès à présent un bon tri. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation active à la nouvelle collecte des déchets et nous vous prions de croire Madame, Monsieur, Chère Sonégienne, Cher Sonégien, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Jacques De Moortel
Directeur Général
d'Hygea

Jean-Marc Dupont
Président d'Hygea

Olivier Maillet
Directeur Général
de la Ville de Soignies

Fabienne Winckel
Bourgmestre de la
Ville de Soignies